

AGENDA 21 - PALAVAS-LES-FLOTS

QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 ?

« Agenda 21 »... « Développement durable »... « Enjeux de territoires »... « Tourisme durable »... « Eco-gestes »... Tous ces termes quelquefois compliqués ne nous parlent pas toujours alors qu'ils visent à l'amélioration de notre quotidien.

Cela nécessite peut-être quelques explications...

« **Le développement Durable** » permet d'inscrire le présent dans l'avenir. Il s'agit de prendre en considération à l'échelle de notre commune les enjeux d'intérêt général de protection de la planète en conciliant développement économique, progrès social et préservation de l'environnement.

« **Le tourisme Durable** » décrit toutes les formes de tourisme qui respectent, préservent et mettent en valeur les patrimoines naturels, culturels et sociaux à l'attention des touristes que nous accueillons de manière à les sensibiliser et à minimiser les impacts négatifs qui pourraient être générés sur l'environnement que nous partageons.

« **Les éco-gestes** » sont des gestes, souvent simples et quotidiens, que chacun peut décider de réaliser pour diminuer la pollution, améliorer son environnement et très souvent réaliser des économies.

« **L'Agenda 21 local** » est un programme d'actions concrètes destiné à traduire dans les faits les principes du développement durable.

"21" parce qu'il s'agit de préparer l'avenir du XXIème siècle en respectant la planète. L'enjeu est crucial et urgent!

Les actions retenues se déclinent à court, moyen et long terme.

Elles doivent avoir systématiquement une dimension transversale englobant la préservation de l'environnement et la nécessité d'un développement économique réussi au service des habitants et du tourisme.

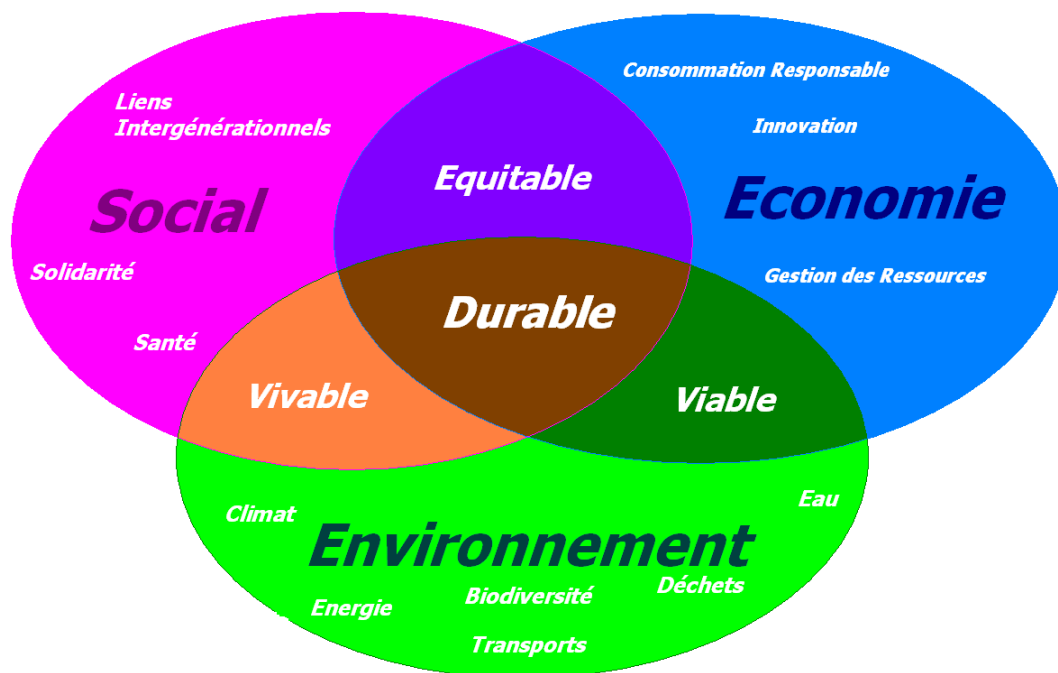
L'Agenda 21 d'une commune aborde des thèmes majeurs définis comme des « grands principes » :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles,
- La cohésion sociale entre les territoires et entre les générations,
- Le développement économique suivant des modes de consommation responsable.

La ville de Palavas-les-Flots étant une commune touristique, un volet spécifique axé sur le tourisme est accordé à chacun de ces thèmes.

PALAVAS-LES-FLOTS LANCE SON AGENDA 21

Voici un schéma représentatif de l'Agenda 21

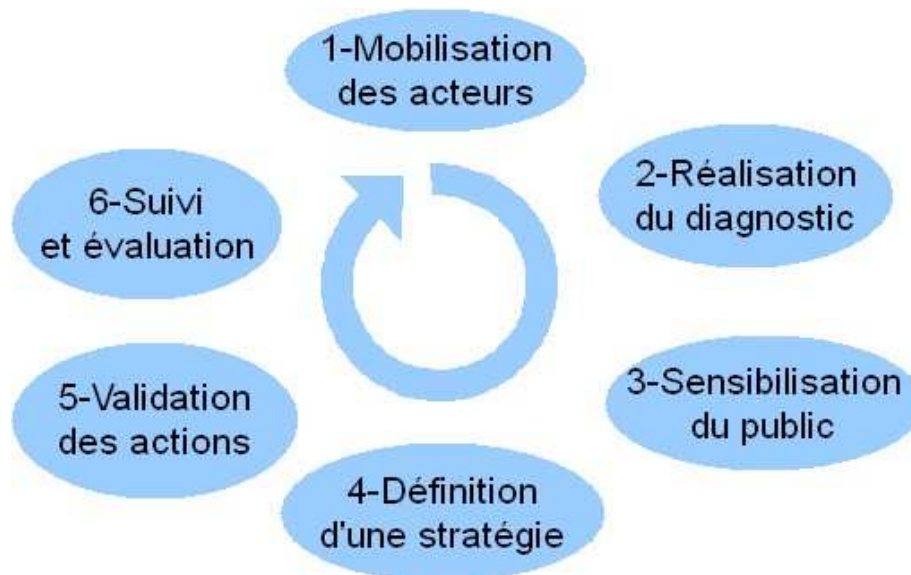


IL S'AGIT D'UNE DÉMARCHE AMBITIEUSE BASEE SUR LE LONG TERME

L'engagement de la collectivité dans une démarche durable et l'élaboration d'un Agenda 21 local permettent de projeter l'avenir de la commune dans une perspective de développement respectueuse de l'environnement et des populations qui y résident.

Il s'agit, alors, d'envisager la globalité de la gestion organisationnelle de la ville sous l'angle du « développement durable » en développant une méthodologie adaptée et en suivant une chronologie bien définie qui doit également tenir compte de la vocation touristique de la commune. La méthode d'élaboration de l'Agenda 21 est aussi importante que le résultat final.

Voici un schéma récapitulatif :



L'élaboration d'un Agenda 21 d'une commune touristique est un processus qui se déroule en général sur 3 ou 4 ans.

CHRONOLOGIE :

2008 : Une volonté affirmée

La municipalité développe depuis un certain temps déjà une politique basée sur la qualité, l'obtention de labels et la sensibilisation de l'équipe dirigeante au développement durable.

En septembre 2008, la commune de Palavas-les-Flots intègre la commission environnement au sein de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes touristiques.

L'idée de l'élaboration d'un Agenda 21 est lancée.

2009 : Une année décisive et les premières actions

En tant que commune touristique, Palavas-Les-Flots intègre la dimension touristique dans l'élaboration de son Agenda 21. Cette spécificité fait surgir de nouvelles problématiques liées à l'affluence d'une population touristique non sédentaire.

L'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes touristiques suggère alors à la ville de Palavas-les-Flots de candidater pour intégrer son « Comité 21 ».

Le "Comité 21" met en réseau les communes touristiques et propose un programme et un suivi dans l'élaboration des Agendas 21 de même que des échanges entre les communes touristiques sélectionnées.

La candidature de la ville de Palavas-les-Flots est retenue et le programme s'engage en fonction d'un échéancier commun fixé par le Comité 21.

La première étape consiste à établir un inventaire des actions et des mesures déjà prises pour définir un référentiel de travail.

Les fondations sont posées.

2010 : La concrétisation d'un engagement

Dans le prolongement des actions déjà engagées par la commune et dans la volonté de s'inscrire dans la démarche durable d'élaboration d'un Agenda 21, la commune de Palavas-les-Flots peut déjà faire état d'un certain nombre de réalisations d'envergure couronnées par l'obtention de nombreux labels et distinctions :

- "Pavillon Bleu d'Europe" pour les plages
- "Tourisme handicap" pour les plages et l'Office Municipal de Tourisme
- Label « Famille Plus » pour la qualité de l'accueil et des prestations en faveur des familles
- Label "Clévacances" pour l'habitat touristique
- Reconnaissance des étangs palavasiens en tant que « zone humide d'importance internationale » avec les reconnaissances "Ramsar" et "Natura 2000"
- Démarche Qualité Tourisme

Par Délibération en date du 4 mai 2010, le conseil Municipal vote le lancement de l'Agenda 21.

Le timing fixé par le Comité 21 est respecté : la première phase du diagnostic s'engage.

La première phase du diagnostic a été réalisée entre mai et août 2010, avec la réalisation de plus d'une trentaine d'entretiens auprès des élus de toutes tendances, des services sociaux, des représentants des commerçants et des hébergeurs touristiques, des activités de loisirs, sportives et culturelles...

La synthèse de ces entretiens est en cours de finalisation et sera prochainement rendue publique.

La deuxième phase du diagnostic doit conduire à la réalisation d'une enquête auprès de la population.

Le positionnement de Palavas-Les-Flots au niveau départemental et régional

Sur 21 stations balnéaires du Languedoc-Roussillon classées communes touristiques, 8 seulement sont engagées dans la démarche Agenda 21 : Agde, Sète, Mauguio-Carnon, Palavas-Les-Flots, Sérignan pour l'Hérault ; Gruissan pour l'Aude, Saint Cyprien et Port Vendres en Pyrénées Orientales.

L'INVENTAIRE

Actions réalisées au cours des deux dernières décennies en faveur du Développement durable intégrées à l'Agenda 21 de Palavas-Les-Flots :

1. Conservation de la biodiversité et protection des milieux

La gestion et la préservation des étangs :

- Au début des années 1990, sur demande de la municipalité, un arrêté de Biotope a été établi afin de préserver les zones humides.
- Une dizaine d'années plus tard, ces mêmes étangs ont été inscrits au réseau écologique européen « Natura 2000 ».
- En 2009, le site des étangs palavasiens a été reconnu « zone humide d'importance internationale », intégré à la convention Ramsar.

La gestion du problème de l'érosion du cordon littoral :

- Afin de pallier l'érosion naturelle du cordon littoral, aggravée par les « coups de mer » de l'automne et de l'hiver, des épis (enrochements) ont été implantés parallèlement à la plage.
- Des récifs artificiels ont été créés en pleine mer afin de rétablir la faune marine, préserver la pêche locale et servir d'écran à l'érosion du littoral sablonneux.
- En 2008, Palavas-les-Flots a intégré le programme de réensablement du littoral mis en place par le SIVOM des communes littorales de la baie d'Aigues Mortes.

2. Lutte contre le réchauffement climatique :

Le tri sélectif et déchets :

- La commune a fait procéder à l'enfouissement de la grande majorité des containers du centre ville.
- Le tri sélectif a été implanté sur les 7 km de plages.

- Une campagne de sensibilisation sur la propreté de la ville et contre les déjections canines a été réalisée.

Favoriser les transports plus propres :

- Circulations douces : la station favorise les circulations douces avec l'opération « Vel'euro » qui permet de disposer d'un vélo pour 1 €uro. Cette opération est le corollaire des réalisations en matière de pistes cyclables, de signalétique et de marquage au sol pour les cyclistes dans la ville.
- Véhicules terrestres électriques : les services techniques ont été dotés de véhicules électriques pour procéder au nettoyage de la ville.
- Bateaux électriques : des locations de bateaux électriques sont proposées depuis cinq ans par un prestataire.

3. La Maîtrise de l'urbain :

Depuis vingt ans, la municipalité applique une politique de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine:

- En 1992 : La Redoute de Ballestras, tour de défense du littoral au XVIIIème siècle, a été réhabilitée par les compagnons du devoir. Cet édifice a été à l'origine de la création du village de Palavas-les-Flots et abrite aujourd'hui le musée Albert Dubout.
- En 2000 : L'ancien château d'eau est désormais devenu le Phare de la Méditerranée, l'un des sites touristiques majeurs de la région.
- La commune de Palavas-les-Flots bénéficie de 3 musées et d'une exposition permanente sur l'identité locale et les patrimoines.
- Le cœur de ville piéton a été réaménagé comme à son origine, rues pavées, absence de trottoir afin de retrouver son identité et de faciliter les déplacements.
- Des visites guidées de découverte du patrimoine architectural sont organisées, toute l'année, par l'Office Municipal de Tourisme.
- La commune de Palavas-les-Flots propose de nombreux espaces verts ainsi que deux parcs particulièrement prisés.
- La politique de fleurissement de la ville en fait un village fleuri

La préservation des sites : afin de préserver la biodiversité et l'environnement fragile de la faune et de la flore palavasiennes, les visites du patrimoine lagunaire ne sont accessibles qu'à des groupes de faible capacité, les sorties se déroulant tout au long de l'année. De

surcroît, les horaires d'ouverture des sites touristiques (musées, Phare de la Méditerranée...) sont établis en fonction des flux touristiques.

Les ports

- Agrandissement port de plaisance : + 400 anneaux
- Création d'une base de tourisme fluvial
- Création d'une base de campings cars plébiscitée chaque année dans la revue « Camping car magazine »
- Aménagement des pontons des pêcheurs

Le port a également souscrit des engagements environnementaux et a obtenu les labels « Port propre » et « Pavillon bleu des ports »

4. Cohésion sociale et épanouissement intergénérationnel

Pour les résidents :

Emplois : la ville de Palavas-les-Flots favorise l'emploi des jeunes peu qualifiés et des personnes en difficulté sociale. Depuis vingt ans, près de 200 emplois ont été créés et pérennisés, toutes catégories et secteurs confondus.

Une politique remarquable d'animations tout au long de l'année a été mise en place. A ce jour, plus de 70% des restaurants sont ouverts à l'année ainsi que la grande majorité des commerces de première nécessité, ce qui pérennise également les emplois.

Logements sociaux : jusqu'en 1995, il n'existait qu'un immeuble de 24 logements sociaux. Depuis, 3 ensembles de logements sociaux ont été construits, multipliant par 5 la capacité de l'offre. D'autres sont en projet.

Services aux personnes fragilisées : la ville a créé et soutient le service aux personnes fragilisées : CCAS, banque alimentaire, services à domicile, accompagnement aux rendez-vous médicaux,...

Prévention des risques : pour faire face aux risques naturels, la municipalité met en place une cellule de crise 24h/24h et offre repas et hébergements aux personnes évacuées.

Des repas de quartier s'organisent autour du bien vivre ensemble.

Favoriser les échanges entre population résidente et touristique: de nombreuses animations, ouvertes à tous, pour partir à la découverte des traditions sont organisées afin de favoriser les échanges entre palavasiens et touristes (exemple : Fête de la mer, pêche à la traîne,...). De même, les "médailles de fidélité" permettent à des palavasiens de parrainer les vacanciers les plus fidèles : une médaille de bronze (20 ans de fidélité), d'argent (30 ans) ou d'or (40 ans ou plus) est alors décernée par la ville et l'Office Municipal de Tourisme au cours d'une soirée très conviviale et très prisée.

Pour les touristes :

La station de Palavas-les-Flots a développé une politique de qualité et de labellisation :

1. Le label "Clévacances" pour l'habitat touristique
2. Le label "Famille Plus" pour la qualité de l'accueil et des prestations à l'attention des familles
3. Le label "Tourisme Handicap" attribué aux plages, à l'Office Municipal de Tourisme et à diverses structures d'accueil (hébergements, restauration,..)
4. Le "Pavillon bleu" des ports de plaisance
5. Le label « Ports propres »
6. Le pavillon bleu d'Europe pour les plages

Pour les étudiants :

Depuis plus de dix ans, Palavas-Les-Flots accueille des étudiants entre les mois de septembre et juin à la suite d'une grande campagne de sensibilisation engagée auprès des professionnels de l'habitat touristique (agences immobilières et particuliers). Une politique tarifaire particulièrement adaptée est appliquée par les agents immobiliers et les parkings gratuits représentent des atouts majeurs pour des étudiants à partir du second cycle universitaire.

5. La sécurité

Renforcement des effectifs de sécurité :

- Création d'une brigade de nuit : la police municipale est opérationnelle 24h/24h et 7/7 jours
- Création d'une brigade VTT
- Installation des caméras de surveillance aux points stratégiques de la ville avec une baisse sensible du nombre des délits.

6.L'éducation :

Agir avec les écoles :

- Depuis 2009 : Des sorties de découverte des patrimoines et de sensibilisation à l'environnement sont organisées avec l'Office Municipal de Tourisme pour des classes du CP au CM1. Ces sorties pédagogiques sont intégrées au programme scolaire des classes.
- Le bio est intégré aux repas des restaurants scolaires

Faire connaître les éco-gestes : Avec :

- La réalisation d'un livret éco-gestes sous la forme de quizz et d'astuces pour la sensibilisation des familles est actuellement téléchargeable sur le site web de la ville
- L'édition d'un marque-page bilingue avec rappel des éco-gestes est réalisée pour les touristes depuis 2009
- La distribution de cendriers de plage
- Les podiums et ateliers de sensibilisation à l'environnement et à la santé sont régulièrement organisés

L'Office Municipal de Tourisme : une structure résolument engagée dans une démarche Durable, au service des palavasiens comme des touristes

Toutes les missions de l'Office répondent à une démarche Durable et « éco-raisonnable »

- Classé 3 Etoiles, l'Office Municipal de Tourisme dispose d'un personnel bilingue ou trilingue qui peut ainsi renseigner la clientèle en anglais, allemand, espagnol et italien. Le « Plus » de l'Office Municipal de Tourisme : Un service « d'assistance étrangers » a été mis en place et permet d'aider les étrangers dans diverses démarches, y compris d'ordre administratif.
- La gestion interne a été réorganisée et une charte des éco-gestes au travail a été adoptée pour favoriser les attitudes économiques et respectueuses de l'environnement.
- Création d'un programme de sensibilisation à l'environnement :
 - o Des guidages toute l'année sur les patrimoines
 - o Des ateliers Parents/enfants d'éducation à l'environnement
 - o Des rencontres avec les pêcheurs
 - o Des sorties de découverte des étangs en Kayak de mer et à vélo
- Création d'un produit touristique : Des journées et séjours Durables : « A la découverte des traditions »

- Un programme d'éditions revisité :
 - o Chaque édition est réalisée sur du papier recyclé ou PEFC
 - o Un volet sur le respect de l'environnement, la connaissance des milieux et la culture locale est systématiquement intégré à chaque parution
 - o Le magazine touristique est édité en 3 langues : Français, Anglais, Allemand.

- Les nouvelles technologies :
 - o L'e-tourisme
 - o Les campagnes promotionnelles de web marketing

- Le lancement de la Démarche Qualité Tourisme

- Les partenariats : Palavas-Les-Flots tisse des liens étroits avec l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault (ex Comité Départemental du Tourisme) depuis de nombreuses années. L'Office Municipal de Tourisme et l'ADT réalisent ensemble :
 - o Le classement et la labellisation des meublés de tourisme
 - o Le salon de tourisme international de Bruxelles, sous l'égide du Comité Régional du Tourisme
 - o Des campagnes de web marketing communes
 - o De nombreux accueils de presse
 - o Une édition en commun : « Un jour, une route, un terroir »
 - o Les enquêtes de conjoncture touristique